



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Secrétariat Exécutif

PROJET 1 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2RS).

Avis d'appel d'offres National n° 2018-/ CILSS/SE/UAM-AFC/SPM-P2RS

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)

Objet : Avis d'appel d'offres pour l'acquisition de douze (12) stations hydrométriques automatiques

Le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) lance un appel d'offres pour l'acquisition de **douze (12) stations hydrométriques automatiques** au profit du projet1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS).

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace CILSS, être en règle vis-à-vis de l'administration de leur pays d'établissement ou de base fixe (au niveau fiscal et social).

Les acquisitions sont constituées en un lot unique : **douze (12) stations hydrométriques automatiques**.

2. Le délai de livraison ou d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours calendaires**.

3. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres auprès du Service chargé de la Passation des Marchés de l'Unité d'Appui au Management-Administration Finances et Comptabilité (UAM-AFC) du Secrétariat Exécutif du CILSS sis à Ouaga 2000, 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso.

4. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres auprès du Service chargé de la Passation des Marchés, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, deuxième étage, porte n°312, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **dix milles (10 000) Francs CFA**.

5. Les offres présentées en un original et *trois (3)* copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de ***cinq cent mille (500 000) FCFA*** devront parvenir ou être remises au Service Courrier du CILSS sis au 2754, Boulevard Mouammar Kadhafi, Ouaga 2000, porte n° 114 **au plus tard le 12/03/2018 à 10 Heures TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le CILSS ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre vingt dix (90) *jours*, à compter de la date de remise des offres.

Ouagadougou, le 05/02/2018

**Pour le Secrétaire Exécutif,
Le chargé d'intérim**

**Suzanne Kaboré
Expert Infrastructures et Environnement**